

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de l'instruction publique
Enseignement secondaire I

CYCLE D'ORIENTATION

**COLLEGE DU MARAIS
ROUTE DE LOEX 22
1213 ONEX**

Téléphone 022 388 22 60
<https://edu.ge.ch/site/comarais/>

**AUX PARENTS DES ÉLÈVES
DU COLLÈGE**

ASSISTANCE PEDAGOGIQUE

Année scolaire 2023-2024

A TOUS LES PARENTS

A conserver

Madame, Monsieur,

Afin d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages scolaires, voici les différentes aides qui sont proposées :

1) Les passerelles

Le dispositif des passerelles a pour but de préparer d'éventuels transferts dans un nouveau regroupement / section ou d'aider l'élève à se maintenir dans le sien.

Ces passerelles concernent le **français, les mathématiques, l'allemand ou l'anglais** (appui différencié), selon le degré et le regroupement / section de l'élève.

Deux types de passerelles existent, voire coexistent : soit du co-enseignement (un enseignant supplémentaire mis à disposition d'une classe) soit une heure supplémentaire de cours. L'organisation dépend du degré, du regroupement ou de la section de l'élève.

La décision de l'attribution d'une passerelle relève de la direction de l'établissement sur préavis des enseignant.e.s. Un contrat qui définit les modalités (discipline concernée, horaire et durée) est conclu entre l'école, la famille et l'élève.

Le co-enseignement (9R1 / 9R2 / 10+11 CT) s'étend sur toute l'année scolaire.

Les heures supplémentaires sont réparties sur quatre périodes de l'année scolaire:

1. Rentrée scolaire : pour pallier des difficultés repérées l'année précédente.
2. Octobre-novembre **puis** décembre-février : pour préparer un éventuel transfert et le consolider, le cas échéant.
3. Avril-mai : pour consolider les bases en vue d'un transfert l'année suivante.

2) Dépannage

dès le 4 septembre

- Une permanence est assurée par des maîtres-sses de branche qui sont à la disposition des élèves ayant besoin d'explications ou d'exercices supplémentaires.
- Un horaire affiché dans chaque salle de classe précise la branche, le nom de la / du maître-sses et la salle.
- L'élève consulte l'horaire, se présente avec son matériel et ses questions. Il n'est pas tenu.e de rester toute l'heure et peut s'en aller dès qu'il est "dépanné.e".

Horaire de dépannage :

	LUNDI 16h35-17h20	MARDI 16h35-17h20	JEUDI 16h35-17h20
ALLEMAND	N. MULLER (C01)		
ANGLAIS			G. MICHOUUD (C05)
FRANCAIS	C. FRISON (C02)		
LATIN+FRANCAIS		J. MARTI (C13)	
MATH			F. REVERCHON (C08)

3) Méthode de travail des élèves

dès le 4 septembre

Chacun.e a sa manière propre de réfléchir, de se concentrer, de mémoriser. Cet appui aide l'élève qui a des difficultés dans ses apprentissages, dans son organisation ou ses préparations d'épreuve, à trouver une méthode de travail efficace pour lui.

Pour les élèves de 9^{ème} :

Cet appui est ouvert toute l'année dès le 5 septembre. Les élèves sont inscrit.e.s **par le/la maître-esse de classe**. L'appui est prévu en plusieurs modules distincts et peut déboucher sur une prise en charge individuelle en cas de nécessité. L'élève est convoqué.e à l'appui pour le module qui correspond à son besoin (places limitées au nombre de huit). Les parents sont avertis de l'inscription de leur enfant via le carnet d'élève. L'appui peut être demandé par les parents.

Les thèmes proposés sont entre autres: l'organisation, la mémorisation, la préparation des épreuves et la lecture de consignes.

Horaire des méthodes de travail :

MARDI 16h35-17h20	JEUDI 13h05-13h50	JEUDI 16h35-17h20
C. NZALY (C05)	J. FRIEDLI (D19)	V. NAGY (C01)

Pour les élèves de 10^{ème} et de 11^{ème} année, un soutien en méthode de travail est mis en place après les conseils de classe selon les besoins.

4) Appui différencié en anglais

Nous organisons pour chaque degré trois modules de six cours d'appui destinés aux élèves désireux de remédier à leurs difficultés dans cette langue.

Ils prennent place aux dates suivantes:

module I : du 30.10 au 08.12.2023 module II : du 11.12.2023 au 29.03.2024 module III : du 15.04 au 31.05.2023
--

Ils ont lieu une fois par semaine à raison de 45 minutes

pour les 9^{èmes}	le lundi de 16h35 à 17h20 (C05),
pour les 10^{èmes}	le mardi de 16h35 à 17h20 (C02),
pour les 11^{èmes}	le jeudi de 16h35 à 17h20 (C02).

Les inscriptions seront prises par les maîtres·sse·s d'anglais:

pour le module I	entre le 2 et le 13 octobre,
pour le module II	entre le 20 novembre et le 1 ^{er} décembre,
pour le module III	entre le 7 et le 14 mars.

Remarques:

Durant les méthodes de travail et les appuis différenciés en anglais, les élèves devront observer les règles suivantes:

- * Les élèves s'engagent pour la durée complète de l'appui. Leur présence est contrôlée et donc soumise aux mêmes règles que les heures de cours.
- * Les maître.sse.s d'appui peuvent utiliser le carnet de l'élève pour communiquer avec les parents et réciproquement.
- * Les élèves viennent avec le matériel qui leur est demandé.
- * Leur comportement doit permettre à chacun.e de travailler sereinement. Dans le cas contraire, l'élève peut être exclu.e de l'appui.
- * Leur travail fera l'objet d'une appréciation succincte communiquée au maître/à la maîtresse de classe.

En vous souhaitant bonne réception de ces informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Pour la direction
Y. Britschgi, doyen